

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mots d'abord, des phrases ensuite, puis des morceaux suivis très simples et très intuitifs. Dans la dernière partie du cours, au contraire, l'enseignement est analytique. Alors que dans la deuxième et la troisième années, le livre de lecture n'est que le corollaire de tous les exercices de langue, il devient, dans les trois dernières années, l'objet principal auquel se rattache tout le cours. Les élèves commencent d'emblée par la leçon de lecture. Les sujets des deux premiers livres sont choisis dans l'entourage de l'enfant. A part de rares poésies, ils sont tous sortis de la même plume. Mais dans les trois derniers livres de lecture, le nombre des textes empruntés à divers écrivains va en augmentant, de telle sorte que le livre de lecture de la sixième année n'offre que des morceaux de ce genre.

Quant à la grammaire, l'auteur en use sobrement. Il n'oublie pas que c'est par la langue qu'on apprend la grammaire et non par la grammaire qu'on apprend la langue. La grammaire se greffe sur les autres exercices, tout en faisant corps avec eux. Les notions usuelles de grammaire commencent en troisième année seulement et s'étendent graduellement jusqu'à la fin du cours. MAX BERSET.

—*—

Chronique scolaire

Fribourg. — M. Joseph Crausaz, instituteur à Fribourg et secrétaire de la Société fribourgeoise d'éducation, a été nommé par le conseil communal de Fribourg au poste nouvellement créé de secrétaire scolaire. L'enseignement perd en M. Crausaz un maître studieux, connaissant bien les questions pédagogiques et zélé dans l'accomplissement de ses fonctions.

Nominations. — Dans sa séance du 15 octobre, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Chablais, Victor, à Léchelles, instituteur aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — M^{lle} Margueron, Jeanne, à Cottens, institutrice à l'école des filles de Vauderens.

Dans sa séance du 19 octobre, le Conseil a nommé :

M^{lle} Bitterlin, Marie-Ursule, institutrice à l'école des filles de Villars-sur-Glâne. — M. Æby, Alphonse, de Guin, instituteur à l'école moyenne des garçons de Guin. — M. Perrin, Henri, instituteur à l'école mixte de Russy. — M. Rotzetter, Pierre, à Dirlet, instituteur à l'école mixte de Billens.

Dans sa séance du 29 octobre, le Conseil a nommé :

M^{lles} Bosson, Marie, à Vuippens, institutrice à l'école des filles de Marsens. — Delpech, Laure, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — Python, Aurélie, à Montbovon, institutrice à l'école des filles d'Albeuve. — Sieber, Marie, aux Glânes, institutrice à l'école des filles d'Enney. — Thorimbert, Lucie, au Châtelard, institutrice à l'école des filles du Châtelard.

— Mme Fragnière, Caroline, à Sorens, institutrice à l'école des filles de Villarepos. — MM. Abriel, François, à Châtonnaye, instituteur à l'école des garçons du Châtelard. — Eggerswyler, Fidèle, à Corpataux, instituteur à l'école des garçons de Châtonnaye. — Fracheboud, Placide, à Nuvilly, instituteur à l'école des garçons de Montet (Broye). — Huguenot, Victor, à Arconciel, instituteur à l'école mixte d'Arconciel. — Morel, Jules, à Arconciel, instituteur à l'école mixte de Grangettes. — Terrapon, Louis, à Cousset, instituteur à l'école supérieure des garçons de La Roche.

Examens de recrues. — La *Feuille officielle* publie les notes moyennes, par écoles, districts et arrondissements scolaires, obtenues aux examens de 1907. Ces notes émanent du Bureau cantonal de statistique. Voici le tableau récapitulatif des notes par districts et par arrondissements scolaires :

Rang	Districts	Nombre des recrues	Moyenne des notes pour 1907				TOTAL	
			Lecture	Compos.	Calcul	Inst. civ.	1907	1906
1	Veveyse	71	1.30	1.55	1.23	1.48	5.56	6.47
2	Gruyère	197	1.46	1.78	1.43	1.68	6.35	7.42
3	Sarine	226	1.49	1.73	1.49	1.81	6.52	7.24
4	Glâne	101	1.54	1.87	1.42	1.81	6.64	7.55
5	Broye	114	1.55	1.76	1.54	1.88	6.73	7.01
	Canton de Fribourg .	979	1.57	1.85	1.55	1.90	6.87	7.47
6	Lac	105	1.73	2.—	1.73	2.25	7.71	7.35
7	Singine	165	1.87	1.16	1.92	2.29	8.24	8.68
	Arrondissements							
1	VII ^{me} arrond.	71	1.30	1.55	1.23	1.48	5.56	6.47
2	IV ^{me} « A.	82	1.38	1.66	1.50	1.62	6.16	6.92
3	V ^{me} «	195	1.48	1.79	1.43	1.69	6.39	7.43
4	VI ^{me} «	101	1.54	1.87	1.42	1.81	6.64	7.55
5	IV ^{me} « B.	152	1.56	1.74	1.47	1.91	6.68	7.39
6	I ^{er} «	113	1.55	1.78	1.54	1.89	6.76	7.01
	Canton de Fribourg .	979	1.57	1.85	1.55	1.90	6.87	7.47
7	II ^{me} arrond.	106	1.64	1.93	1.66	2.21	7.44	7.25
8	III ^{me} «	159	1.92	2.22	1.98	2.33	8.45	8.86

Mutualité scolaire. — Dimanche 27 octobre, une assemblée s'est tenue à l'Hôtel-de-Ville de Romont, sous la présidence de M. le préfet Mauroux, en vue de s'occuper de l'organisation définitive de la Mutualité scolaire. M. le chanoine Repond a vivement recommandé cette œuvre de prévoyance et d'économie, et, après une intéressante discussion, l'assemblée a décidé de maintenir la Mutualité scolaire en l'organisant d'après les statuts de celle d'Estavayer-le-Lac.

Inspectorat scolaire. — Par décision récente du Conseil d'Etat, les cercles scolaires de la justice de paix de Vaulruz sont détachés de l'arrondissement inspectoral de la Gruyère et réunis à celui de la Veveyse.

Aux cloches de Bulle

*Cantiques de vos harmonies,
Qu'ils montent doux dans le ciel bleu !
Célestes voix, ô voix bénies,
Vibrez, messagères de Dieu !*

LES CLOCHES

*« L'art, d'un souffle puissant, fondant notre harmonie,
Nous créa pour chanter la joie ou la douleur ;
Nos échos vont mourir à la voûte infinie,
Indiquant le chemin de l'Idéal Bonheur !*

*Pour le beau ciel et la patrie,
Nous avons de joyeux concerts ;
L'âme qui nous comprend s'écrie :
L'hymne d'amour est dans les airs !*

*Nos flancs, source de poésie,
Sont les étincelles du Beau,
Et notre voix d'amour saisie
Suit le croyant jusqu'au tombeau !...*